



Dans le cadre du volet pénal de l'enquête sur l'**affaire** du **Mediator**, une **perquisition** est actuellement en cours au sein de la

direction

de la

Sécurité

sociale

. Il s'agit là d'une procédure habituelle à ce type d'enquête.

La direction de la Sécurité sociale est à la disposition de la justice pour fournir aux enquêteurs les éléments nécessaires à leur travail.